Le Courrier du Parc

2 400 exemplaires - N°83 - 3e trimestre 2018

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

P 202053

Bureau de dépôt Arlon 1

Sommaire :

Les Rendez-vous du Parc naturel et autres activités ..... 2 & 3

Ma rue, lieu de vie et d'histoire 3

Cimetière nature 4

Concours photo Itinérance aquatique 4

Festival Musique dans la Vallée 5

Savoir-faire : Les « Céramies » à Parette 6

Des mares agricoles, un projet win-win 6

Contrat de rivière Moselle ..... 7 & 8

Agenda 8

Réserve naturelle du Marais de Grendel

Le bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Maison du Parc :

Voie de la Liberté 107 à 6717 Attert
parcnaturel@attert.be
www.pnva.be

Pour nous contacter : 063/22 78 55

Retrouvez-nous sur facebook

Parc naturel DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

Avec le soutien de :

Commune d'Attert

Wallonie environnement SPW

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Rédaction & relecture : Sylvie Hubert, Dominique Scheepers et Elisabeth Tonglet

Mise en page : Nathalie Druart

Editeur responsable : Sylvie Hubert

Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique

Les rendez-vous du Parc naturel et autres activités

Samedi 25 août

La nuit des chauves-souris

Le samedi 25 août à 20 h, lors de la Nuit européenne des Chauves-souris, le Parc naturel et Natagora lèveront le voile sur les super-pouvoirs de ces animaux étonnants.

En effet, dotées de 8 sens, les chauves-souris renversent notre logique en utilisant les mains pour voler ou les oreilles pour voir et sont de véritables insecticides naturels.

Ces mammifères ailés nichent dans de nombreux gîtes naturels, mais aussi dans des espaces insolites tels que les égouts ou les dessous de parasols !

Plusieurs dizaines de millions d'années d'évolution en ont fait des merveilles d'adaptation. Cependant, en raison des pertes d'habitats (déboisement, aménagement des anciennes fermes…), elles ont de plus en plus besoin d'un coup de pouce pour assurer leur survie.

Petits et grands partiront à la découverte des aménagements de protection réalisés en leur faveur par leurs plus grands fans.

Une sortie nocturne est prévue après une présentation et une séance de questions-réponses. Se munir, si possible d'une lampe de poche.

Nul doute, si la météo est clémente, que les chauves-souris seront au rendez-vous !

Lieu : école de Nobressart à 20 heures - Gratuit

Dimanche 9 septembre

8e tournoi de tennis de table transfrontalier

C'est le DT Beckerich qui aura cette année l'honneur de prendre en charge l'organisation de la version 2018 du maintenant traditionnel tournoi transfrontalier de Tennis de Table.

Depuis 2011, cet événement rassemble les pongistes des clubs de la vallée pour une joute toujours placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Cette année, la compétition se déroulera le dimanche 9 septembre 2018 au Hall sportif de Beckerich.

Début des rencontres prévu vers 10 heures !

Lieu : Hall sportif de Beckerich (3 Jos Seyler Strooss à L-8522 Beckerich)

Jeudi 20 septembre

Ciné-débat : « Au rythme des marais »

Les marais, milieux humides bourrés de moustiques, qui sentent mauvais ? Loin de là !

Dans le cadre du projet Interreg « Itinérance Aquatique », le Parc vous propose de venir découvrir le film « Au rythme des marais » de Jan Haft, qui pendant cinq ans, s'est promené à travers toute l'Europe.

Du plus grand, l'Ours brun, au plus petit, la chenille, Jans Haft se glisse dans leurs traces pour vous emmener à la découverte de ces milieux qui couvraient la majorité de l'Europe il y a 10 000 ans.

Ce film sera suivi d'un échange autour du marais de Grendel avec Elisabeth Tonglet, chargée de mission au sein du Parc naturel.

Lieu : Salle Robert Schuman à 20 heures (Voie de la Liberté, 107; 6717 Attert) - Gratuit

Samedi 20 octobre

Chantier nature transfrontalier de Grendel

Rendez-vous à la Réserve Naturelle du Marais de Grendel pour le traditionnel chantier transfrontalier.

Ce marais bordant l'Attert est situé à cheval sur la frontière belgo-luxembourgeoise. La partie belge appartient à la commune d'Attert et est gérée par Natagora tandis que Hëllef fir d'Natur prend en charge le côté luxembourgeois.

Constitué d'anciennes prairies de fauche, le marais est inondé durant la plus grande partie de l'année. Cette réserve naturelle forme un magnifique patchwork de terrains aussi différents qu'intéressants : de la cariçaie à la prairie humide où trône la Reine des prés, de la luxuriante roselière au bois marécageux.

Le très rare Saule rampant, la Molinie bleue, l'Orchis à larges feuilles côtoient la pie-grièche, le Bruant des roseaux ou la Bécassine des marais.

Soustrait à l'activité humaine depuis

la mécanisation de l'agriculture, le marais se laisse peu à peu envahir par les saules et autres arbustes qui menacent d'étouffer la strate herbacée. Aussi, il est nécessaire d'entretenir la réserve afin de conserver le milieu ouvert.

Prévoir gants de travail, bottes et pique-nique. Soupe offerte à midi. Fin prévue vers 16 h.

Rendez-vous à 10 h au pont à la sortie de Grendel vers Colpach.

Jeudi 25 octobre

Conférence sur la toponymie

Lors de l'établissement du plan de gestion du Parc naturel, il est apparu important de valoriser l'identité culturelle francique mosellane de la Vallée de l'Attert.

Cette dernière est riche d'une histoire et d'un patrimoine qui ont marqué son territoire.

L'usage parlé du francique mosellan (luxembourgeois) du Pays d'Arlon se perd un peu avec le temps, mais il est toujours bien présent dans nos noms de rue ou noms de lieux dits du territoire.

Pour mieux comprendre l'origine et la signification de certains lieux de la vallée et de la région, le Parc naturel a invité Albert Conter d'Arelerland a sprooch.

L'exposé sera suivi d'une séance de questions-réponses.

Lieu : Salle Robert Schuman à 20 heures (Voie de la Liberté, 107; 6717 Attert) - Gratuit

Ma rue, lieu de vie et d'histoire

En 2017, le Parc naturel donnait un petit coup de pouce au comité d'histoire « Heinstede son histoire » pour l'introduction d'un projet dans le cadre de l'appel « Vis mon village » lancé par la Fondation Roi Baudouin et soutenu par la Wallonie. Le projet ayant été retenu par le comité de sélection, un subside a permis de financer la conception de panneaux illustrés de photos d'époque permettant de comprendre l'origine des noms de rue du village de Heinstert.

Pourquoi y retrouve-t-on la rue du Burgknapp, le Routy ou la route de l'Ermitage ?

Le travail réalisé sera présenté au public le samedi 22 septembre dans l'après-midi. Mais si vous n'êtes pas libres ce jour-là, sachez que la vingtaine de panneaux seront fixés de façon permanente en dessous des panneaux indicateurs de rue. Un grand panneau reprenant un plan récapitulatif et expliquant les origines du village sera également installé sur la place de l'église.

Cimetière nature

Découvrons la faune et la flore de nos cimetières, elles renferment de belles surprises !

La faune

La Belgique recense environ 370 espèces d'abeilles sauvages dont 47 espèces sont protégées en Wallonie. Ces abeilles présentent une grande diversité d'époques d'activité, de tailles, de fleurs butinées et de sites de nidification. Nonante pour cent de ces abeilles sont solitaires et ne vivent donc pas en colonie. Parmi celles-ci presque 70 % nichent dans le sol (espèces terricoles).

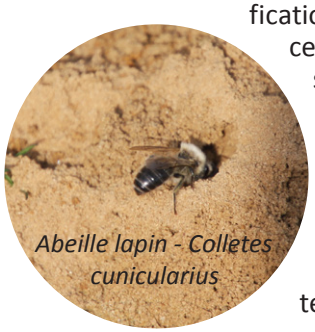

Abeille lapin - Colletes cunicularius

L'abeille solitaire terricole a un cycle de vie simple : elle émerge au printemps, en été ou en automne (cela dépend de l'espèce) et, après fécondation, elle s'occupe seule de construire le nid. Elle accumule de la nourriture (pollen et nectar) sur laquelle elle dépose un œuf. Elle referme le nid et meurt. Les œufs se développent seuls sous terre et les adultes formés sortiront l'année suivante.

Les cimetières de Tattert et de Tontelange avec leur sol sableux offrent un habitat parfait pour les espèces terricoles. C'est le cas, par exemple de l'abeille solitaire, la Collète lapin, que l'on retrouve en abondance dans ces deux cimetières. Elle est active de mars à mai. Elle est souvent vue avec l'abeille coucou, Sphécode à labre blanc qui comme son nom l'indique est une espèce parasite qui profite de son nid.

Une autre abeille printanière est également présente, l'Andrène vagabonde. Pour ce qui est des abeilles d'été, on retrouve l'Abeille à culotte, strictement protégée en Wallonie, qui peut amasser une grande quantité de pollen grâce aux nombreux poils présents sur ses pattes. D'autres insectes inféodés aux milieux sableux sont également visibles : des abeilles de la famille des Halictes, plusieurs espèces de guêpes solitaires, le Criquet à ailes bleues, lui aussi protégé et un coléoptère, la Cicindèle hybride.

La flore

De même, certaines plantes sont liées à un sol sableux et pauvre. Dans le cimetière de Tontelange, 107 espèces ont été recensées en 2016-2017. Parmi celles-ci certaines sont très intéressantes. C'est le cas de la Canche caryophyllée qui est une petite graminée qui peut être considérée comme rare à l'échelle de la région. Mais citons encore le Trèfle Pied-de-lièvre et la Jasione des montagnes.

On le voit, les cimetières de Tattert et de Tontelange renferment une

Trèfle Pied-de-lièvre

faune et une flore extraordinaires. Pour les préserver, le zéro pesticide est appliqué lors de l'entretien, des zones sans végétation sont maintenues pour fournir le gîte aux abeilles solitaires et une prairie fleurie sera semée à l'extérieur du cimetière pour offrir une plus grande source de nourriture. Un plan de gestion des tontes permettra également de ne pas tondre certaines zones afin de permettre aux plantes d'effectuer leur cycle et de produire des graines. Des panneaux explicatifs reprenant ces informations seront également installés sur place.

On peut donc concilier préservation de la faune et la flore, santé des visiteurs et aspect esthétique par un entretien raisonné de nos cimetières.

Source des observations : Jean-Paul Jacob et Annie Remacle, observations 2017-2018

Capsule vidéo sur l'abeille lapin au cimetière de Tontelange : www.pnva.be/les-projets-du-parc/nature-biodiversite/reseaux-ecologiques/

Festival Musique dans la Vallée

Voyage à St-Pétersbourg

Les Nouvelles voix de St-Pétersbourg

Samedi 25 août à 20 h

Église de Redange

Musique ancienne d'Irlande

Les Musiciens de Saint-Julien

Samedi 1er septembre à 20 h

Église de Bettborn

Chœur d'hommes basque

Anaiki

Samedi 8 septembre à 20 h

Église de Beckerich

Balade à Venise au temps de Monteverdi

Altro Tempo

Samedi 15 septembre à 20 h

Salle Robert Schuman à Attert

Tout en chansons !...

Les chanteurs d'Ermesinde & Les Compagnons de la Renaissance

Dimanche 23 septembre à 16 h

Église de Tontelange

Requiem de John Rutter

Les Amis du Chant Luxembourg & Estro Armonico

Dimanche 7 octobre à 16 h

Église de Ell

Prix :

Adultes : 20 € le jour du concert, 15 € en prévente - 12 € si minimum 4 concerts réservés et payés en même temps (non remboursable)
Jeunes de 12 à 18 ans et étudiants : 6 €
Enfants de moins de 12 ans : gratuit

Renseignements et réservations :

063 22 78 55
musique.vallee@attert.be
www.aupaysdelattert.be

Organisation :

Association des communes de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise (Attert - Beckerich - Ell - Préizerdaul - Redange)

Ce festival est réalisé avec le soutien financier du Ministère de la Culture (L), du Service provincial de la Culture de la Province de Luxembourg, du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction Générale de la Culture, Service de la Musique et du Commissariat Général au Tourisme (B)

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Wallonie tourisme CGT

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES LE PARLEMENT

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Savoir-faire : « Les Céramies » à Parette

La rubrique « Savoir-faire » met à l'honneur des artistes, artisans ou initiatives réalisées dans l'esprit Parc naturel.

Depuis une dizaine d'années, Nadine Humblet anime les ateliers de céramique « les Céramies » à Parette.

Chaque participant peut y développer sa créativité dans une ambiance conviviale et joyeuse.

Le débutant est accompagné dans son premier contact avec l'argile. Le confirmé continue à s'amuser et à perfectionner ses créations avec cette terre aux multiples facettes dont on n'a jamais fini l'exploration.

Que l'on vienne avec une idée ou une photo, Nadine essaye toujours de trouver le moyen de réaliser le projet… il en sort toujours quelque chose de chouette…

Deux différentes techniques de cuisson sont possibles : le raku et la faïence.

Une fois la pièce réalisée et séchée, elle est cuite à 900 °C au four électrique. Ensuite, elle est émaillée et recuite, soit dans le four électrique à 1060 °C (faïence) soit dans un four au gaz à 1000 °C et enfumée (raku).

L'atelier des Céramies se déroule en petits groupes de 8 à 9 personnes, le mardi après-midi, mercredi matin ou vendredi matin.

Depuis l'année dernière, l'atelier est aussi ouvert aux enfants d'une dizaine d'années 3 mercredis après-midi par mois.

Pour tout renseignement : nadine.humblet@gmail.com

Des mares agricoles, un projet win-win

La commune d'Attert et Natagora proposent aux agriculteurs un projet en faveur de l'environnement et en soutien à l'agriculture.

En effet, les agriculteurs intéressés peuvent aménager une ou des mares sur leur terre pour 0 €. La mesure 7,6 du Programme Wallon de Développement Rural (PWDR) soutient financièrement une grande campagne de creusement de mares.

L'opportunité pour les agriculteurs de favoriser la faune et la flore des milieux humides, mais aussi d'augmenter les possibilités d'abreuvement du bétail, le drainage des terres périphériques, d'embellir le paysage et de mettre en avant le rôle important de l'agriculture pour la sauvegarde de notre environnement.

Comment cela se passe ?

Si vous êtes intéressé et que vous avez des terrains en Natura 2000, SEP ou SGIB, prenez contact avec le parc ou directement avec Stéphane Delogne de Natagora qui vous suivra tout au long du projet. Il vous aidera à choisir le lieu et remplira le dossier d'urbanisme. La commune d'Attert avancera l'argent pour le creusement. Vous aurez ainsi accès aux MC4 ou MC10 (sous condition).

N'hésitez pas, rejoignez les agriculteurs qui s'engagent dans une agriculture productrice de biodiversité !

Info : mare@natagora.be

Halte aux OFNI's à Attert et à Grendel

Les vacances touchent à leur fin.

Nous avons pu agréablement profiter de ce temps estival : les randonnées à pied ou à vélo, les jeux au bord de l'eau ou les pique-niques dans la fraîcheur des berges des cours d'eau, des lacs…

Mais n'avons-nous pas laissé, par mégarde, la trace de notre passage en abandonnant une bouteille vide qui a roulé vers la rivière, un paquet de chips emporté par le vent, un ballon perdu dans les orties, la lingette qui a servi à nettoyer la bouille de bébé ?

Tous ces déchets jetés directement dans les rivières, mais aussi ceux qui sont abandonnés dans les avaloirs, dans les égouts ou aux bords des routes… La rivière se souvient de ces « oublis ».

Les objets suivent le cours de la rivière, s'accrochent aux branches et racines de la végétation des berges, s'amassent dans les embâcles, mais ne disparaissent pas poursuivant parfois leur chemin jusqu'à la mer.

Cette pollution mouvante n'est pas toujours visible, mais elle existe. Rajoutons à ces déchets solides les déchets verts : tontes de pelouses, branchages, épluchures de légumes… déposés le long des berges.

S'ils sont bien biodégradables, ils créent de nombreux soucis écologiques et économiques. En se dégradant, ils apportent des éléments nutritifs qui favorisent l'apparition des algues, affaiblissent et abîment les berges.

Les branchages provoquent des embâcles qui peuvent se rompre brusquement et entraîner des inondations en aval.

Enfin, il y a tous les déchets chimiques (vidange de l'auto, nettoyage des pinceaux ou du pulvérisateur…) invisibles à l'œil nu. Beaucoup de ces éléments se dissolvent dans l'eau, mais d'autres, plus gras, restent en surface.

Afin de mettre en évidence cette pollution de nos rivières, l'antenne locale du Contrat de rivière Moselle a acheté un barrage de retenue de déchets flottants.

Ce barrage est utilisé de manière temporaire sur l'Attert et la Nothomberbaach de façon à sensibiliser le grand public à la problématique des déchets abandonnés dans et aux abords de ceux-ci.

Un exemple à ne pas suivre : le dépôt des tontes de pelouse près du cours d'eau

Mise en place du barrage flottant

Ce barrage est constitué de boudins flottants d'un diamètre de 10 centimètres en dessous desquels sont disposées des jupes de 15 centimètres de hauteur. Ils sont composés de sections de 10 mètres de longueur pouvant être assemblées entre elles pour obtenir un barrage unique d'une longueur totale de 20 mètres.

L'ancrage du barrage est réalisé au moyen de cordes en nylon d'une résistance de 200 kilogrammes pouvant être fixés à différents supports en fonction de la configuration des lieux (arbres, pitons d'ancrage, pieux métalliques enfoncés dans le lit du cours d'eau…).

La mise en place de ces barrages permet d'interpeller les citoyens en concentrant les OFNI's (NDLR : Objets Flottants Non Identifiés) de manière très visible à proximité de lieux de passage.

Au mois de mars, à l'occasion des Journées Wallonnes de l'Eau, les enfants du Mercredi Nature ont installé le barrage sur l'Attert à Attert avec l'aide de l'ouvrier du Parc naturel.

De mars à juillet, le barrage n'a, heureusement, collecté que très peu de déchets solides, mais une intrigante nappe brunâtre. Espérons que son

Petit rappel : Ne déposez pas vos tontes de pelouse, compost et branchages le long des cours d'eau ! Il peut vous en coûter de 100 à 100.000 euros.

installation à Grendel n'apportera pas de mauvaises surprises !

Petit livre des toilettes

Les lingettes, c'est pas chouette !

Chez vous, les lingettes, par exemple, peuvent boucher les toilettes. Et ça, c'est plutôt gênant…

Elles posent aussi problème dans nos installations d'épuration. Comme elles ne se désagrègent pas, elles flottent dans les canalisations, s'accrochent aux obstacles et s'y agglutinent.

Au final, ces masses compactes bouchent les canalisations, mettent en péril les pompes de relevage et créent de gros soucis aux techniciens de nos stations d'épuration.

Curer les canalisations coûte cher en main d'œuvre et en évacuation des déchets récoltés.

Autre problème, en cas de fortes pluies, si le réseau d'égouttage est obstrué, il sature plus vite et les eaux usées refoulent vers les habitations, sur les voiries ou dans la nature.

Des alternatives existent : gant de toilette, lingettes lavables… Lire l'article sur https://www.conso-globe.com/remplacer-lingettes-net-toyantes-bebe-4186-cg

Vous pouvez télécharger le Petit livre des toilettes sur le site de l'AIVE : www.idelux-aive.be

N'oublions pas que le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !

Agenda

SYNDICAT D'INITIATIVE DU VAL D'ATTERT

Marches et courses en soirée le jeudi soir jusqu'au 30 août au départ de différents villages de la Vallée. Parcours de 5 et 8 km. Rassemblement à 19 h et départ à 19 h 30. PAF de 3 € avec une boisson, gratuit pour les moins de 12 ans

www.attert-tourisme.be
info@attert-tourisme.be
Jules Coibion 063/23 62 88

ROYALE CONCORDIA HEINSTERT

Kermesse - Samedi, bal des jeunes à la salle Concordia ; Dimanche, hämmels-marsch de 7 à 12 heures et concert de la kermesse à 16 heures, salle Concorida ; Lundi, on refait le monde autour du bar, salle Concordia à 20 heures - 15, 16 & 17 septembre

Festival musical d'automne à 20 heures à la salle Concordia : samedi 27 octobre

thierrymich@yahoo.fr
063/22 27 87

HARMONIE ROYALE AURORE THIAUMONT

Festival d'harmonie samedi 22 et dimanche 23 septembre

aurore.thiaumont@gmail.com
www.aurore-thiaumont.be
0493/16 84 69

MAISON CROIX-ROUGE ATTERT-FAUVILLERS-MARTELANGE

Collecte de sang à la salle du Cothurne à Attert le lundi 24 et le mardi 25 septembre de 16 à 20 h

Jacqueline Tesch-Mernier
0495/82 22 02